

## AVIS DE CONVOCATION À UNE SÉANCE EXTRAORDINAIRE

Monsieur Yvon Leduc  
Monsieur Martin Roy  
Monsieur Robert Julien  
Monsieur Denis Chandonnet  
Monsieur Mario Brunet  
Madame Micheline Godbout

Madame, Messieurs,

Vous êtes par la présente informés que monsieur le maire Sébastien D'Astous m'a demandé de vous convoquer à une séance extraordinaire du conseil municipal de la Ville d'Amos, à la salle du conseil, **le lundi 6 mars 2017 à 16 h 30** et qu'il y sera pris en considération le sujet mentionné à l'ordre du jour suivant :

1. Ouverture de la séance;
2. Adoption de l'ordre du jour;
3. Adjudication du contrat de conception des plans et devis et de construction de la Passerelle Ulrick-Chérubin;
4. Période réservée à l'assistance;
5. Levée de la séance.

CE DONT VOUS ÊTES PRIÉS DE PRENDRE AVIS ET D'AGIR EN CONSÉQUENCE.

Veillez noter que conformément à l'article 325 de la Loi sur les cités et villes, seule l'affaire mentionnée sur l'ordre du jour pourra être prise en considération par les membres du conseil à cette occasion, à moins que tous les membres du conseil soient présents **ET** y consentent unanimement.

Donné à Amos, ce 3 mars 2017.

Le greffier adjoint,

Guy Nolet